

## LA QUESTION GASPÉSIENNE

*Il existe une question gaspésienne aussi aigue, aussi pressante que peu connue de notre public. Immense péninsule — cinq fois plus grande que l'Île-du-Prince-Édouard — située à l'est de notre province, dont elle constitue le portique naturel, littéralement gorgée de ressources de toute sorte, la Gaspésie retarde de progrès, croupit dans la stagnation et ne réussit pas à faire vivre ses enfants qui la quittent chaque année par milliers. Les deux comtés de Gaspé et de Bonaventure comptaient en 1921 environ 70,000 âmes, quand, par son seul accroissement naturel, cette population aurait dû atteindre, à la même date, au moins 90,000 âmes. Où sont les autres? Partis à l'aventure, vers les villes, vers les États-Unis surtout, à la recherche de l'indispensable bouchée de pain quotidienne. C'est un malheur immense qui atteint la province de Québec tout entière en ce qu'elle a de plus précieux: ses forces vives, son capital humain. Et le malheur est d'autant plus grand que la région ainsi désertée pourrait assurer l'existence à plusieurs centaines de mille personnes, recevoir l'excédent de population de nos vieilles régions.*

*La solution de cet angoissant problème? « Si on ne lui donne bientôt son chemin de fer, la Gaspésie va mourir », disait l'hiver dernier, Mgr Ross. Tout est là! La question gaspésienne est une question économique qui se réduit elle-même à une question de transport — la plus simple peut-être que le pays ait jamais eu à résoudre. Rejetée arbitrairement, au moment de la construction de l'Intercolonial, en dehors des grandes routes commercia-*

*les sur le parcours desquelles elle est située, la Gaspésie n'apparaît plus aujourd'hui que comme une sorte d'excroissance territoriale à travers laquelle la vie économique ne circule pas. N'ayant pas chez elle de débouché, isolée des marchés du centre de la province et de l'extérieur, incapable par conséquent d'écouler sa production, elle est paralysée dans son développement économique et s'immobilise dans le marasme. Rétablissons le contact que notre propre insouciance a laissé briser. Exigeons du gouvernement fédéral qu'il construise sans retard les cent quarante-cinq milles de voie ferrée qu'il faudrait pour la relier au reste de la province; et, dans vingt-cinq ans, la Gaspésie sera devenue une de nos régions les plus prospères. Mais agissons énergiquement et promptement!*

## L'ACTION FRANÇAISE.

### UNE RACE DE LIONS?

Quelqu'un qui a pu traverser, en ces derniers temps, les bureaux de la Commission fédérale d'enquête sur le tarif, nous écrit : « Savez-vous ce que font nos bons commerçants et industriels canadiens-français de la Province de Québec? Presque tous écrivent en anglais à cette Commission qui est pourtant d'institution fédérale et qui tient à son service un personnel canadien-français? Se peut-il manquer plus absolu de dignité, un *je m'en foutisme* plus complet des intérêts de sa race? »

Quand on nous révèle quelqu'une de ces grandes bêtises, nous nous rappelons toujours ce délégué d'Irlande au premier Congrès international de la jeunesse catholique à Rome, lequel parlait couramment le français et l'italien et qui cependant tint à prononcer son discours en langue gaélique, quitte à le faire traduire en français, l'instant d'après, par un de ses compatriotes. Voilà comme s'affirment les races tenaces, promises à la conquête intégrale de leur droit. Et dire qu'il se trouve encore parmi nous des péroreurs pour nous prêcher la tolérance, la modération, le pacifisme en toutes ses formes et ses stupidités, comme si nous étions une race de lions.

## INDUSTRIE ET COMMERCE

Ouvrant notre enquête sur le problème économique, M. Edouard Montpetit écrivait dans l'*Action française* de janvier 1921 : « Un peuple doit s'adapter aux conditions qui l'entourent ; et une minorité meurt qui n'agit pas. Vivre c'est réagir, c'est combattre, c'est rétablir un équilibre. Nous n'avons pas de sort à subir, mais une histoire à poursuivre. Pas un moyen légitime qui soit à négliger... Nous avons des choses, beaucoup de choses à faire : affermir, instruire, secourir, produire, manifester, vaincre, rayonner. Une étude superficielle de notre situation révèle des insuffisances qui sont des périls. Et presque toujours pour une misérable question d'argent ; de cet argent que d'autres empochent et que notre travail frappe à l'effigie des princes. L'enrichissement progressif, dissimulé plutôt qu'accumulé dans les mains du petit nombre, la fortune et non le milliardisme, nous paraît être... un des devoirs de l'heure. »

Quelques lignes plus haut, il avait écrit : « ... nous devons user d'une surveillance constante sur nous-mêmes, repousser le matérialisme, nous rappeler les pondérations de notre génie propre, instruire le riche, qui ne l'est jamais trop de ses devoirs et l'est toujours assez de ses droits dont il trouve l'origine dans l'intérêt immédiat, ne sacrifier au pratique que juste ce qu'il faut pour révéler nos qualités de race, nous répandre, vivre et progresser par nous-mêmes et nous refuser au service des autres. »

Enfin, M. Montpetit terminait son article par cet appel qui est en soi tout un programme : « Enrichissons-nous, écrivait-il, pour faire rayonner notre innéité fran-

gaïse, pour qu'une question d'argent ne retarde plus nos volontés et la satisfaction des plus nobles besoins. Ce n'est qu'un moyen. La fin en vaut la peine.»

Un « moyen » au service d'une fin supérieure: « le rayonnement de notre innéité française et la satisfaction de nos besoins les plus nobles », c'est ainsi que l'*Action française* n'a cessé de comprendre le rôle de la force économique. Avec M. Montpetit, nous avons toujours pensé que notre nationalité « n'ayant pas de sort à subir, mais une histoire à poursuivre », il n'est « pas un moyen qui soit à négliger » et qu'« une misérable question d'argent » ne doit plus entraver notre progrès intellectuel et moral. Trop longtemps, sans doute, retenus à des tâches urgentes ou plongés dans une inconscience qui nous masquait nos devoirs les plus évidents, avons-nous négligé de nous asservir la richesse matérielle — cette force brutale à laquelle un peuple peut moins que jamais se dispenser de recourir s'il veut asseoir sa prospérité sur des bases durables. L'heure a sonné depuis longtemps où nous devons nous efforcer d'acquérir la puissance économique qui étayera notre influence politique et supportera notre progrès moral. L'or asservi, la richesse mise au service de l'esprit, tel est le point de départ de notre doctrine économique.

Une question se pose naturellement: selon quel plan nous organiserons-nous, par quels moyens acquerrons-nous la mesure d'indépendance nécessaire au libre épanouissement de nos facultés supérieures — car dans l'état actuel des choses, on ne saurait, en matière économique, parler d'indépendance absolue? Un coup

d'oeil autour de nous, une rapide revue des événements des dix ou quinze dernières années, en même temps qu'ils éveillent de nombreuses appréhensions, nous suggèrent une réponse.

Et d'abord, sommes-nous prêts à aborder avec quelque chance de succès la très grande industrie? Des faits le prouvent: nous avons l'intelligence des affaires. Mais possédons-nous l'expérience et les capitaux suffisants? Pourrions-nous, en un temps donné, mettre sur pied une chaîne complète de ces entreprises géantes qui, nourries de capital étranger, fleurissent en si grand nombre sur notre propre sol? N'y aurait-il pas dans cette tentative plus de risques que notre pauvreté relative ne nous permet d'en assumer? Peut-être, en mobilisant toutes nos épargnes, réussirions-nous à édifier et à faire vivre quelques-unes de ces entreprises. Ne serait-ce pas au prix de dangereuses abstentions en des sphères d'activité où notre intérêt nous commande d'être présents? Il ne suffit pas d'occuper un carrefour et de nous laisser à découvert par dix côtés. Nous devons en occuper le plus grand nombre possible, mais surtout, nous devons occuper ceux qui peuvent le mieux nous protéger. L'ampleur des entreprises n'importe guère, si elles vivent et progressent. L'essentiel, l'urgent, c'est de nous assurer la possession d'un organisme économique reposant sur des bases que les pires commotions ne peuvent ébranler et qui se renforcera et s'épanouira. Il nous faut « compter sur le temps qui est un auxiliaire », « accepter d'agir avec méthode et dans l'harmonie ». Ne rien brusquer, travailler sur un plan d'ensemble préétabli, mûri, ajusté en toutes ses parties, en vue de la fin précise que nous poursuivons. Cela suppose une direction générale, cela suppose surtout l'accord des esprits, la coopération

de tous ceux qui, à un titre ou à un autre, mettront la main à la besogne — aussi bien dans les hautes régions de la politique où l'on devrait décider et ordonner, que dans les milieux plus humbles où se réalise la pensée des chefs. Or, une direction éclairée, de l'entente, de la coopération, un programme autour duquel se groupent toutes les bonnes volontés, une doctrine, en un mot, c'est ce qui, pour notre malheur, nous a toujours manqué, dans le domaine économique comme en bien d'autres !

\* \* \*

Une doctrine ! *L'Action française* offre la sienne, élaborée en tenant compte des circonstances de temps et de milieu, du but à atteindre et des dangers à éviter. Cette doctrine, elle se résume en une formule à la fois large et précise : parallèle constant entre le développement agricole et le développement industriel de notre province, mise sur pied d'une industrie appuyée sur les ressources naturelles de notre sol. Notre politique économique, depuis dix ans surtout, s'est trop écartée de cette règle fondamentale. On l'a oublié : ce n'est pas simplement le progrès matériel d'une province, sans égard pour le caractère de sa population, qu'il s'agit de préparer, mais c'est l'avenir d'un peuple — d'un peuple faible, ayant besoin de tous ses moyens pour vivre, se protéger et grandir. Nous avons dit le mois dernier ce que nous devrions faire pour sauver notre agriculture, la tirer de la stagnation où — bien qu'on en pense, en certains milieux — elle croupit depuis trop longtemps. Nous n'y revenons pas. Répétons cependant qu'un problème agricole existe chez nous et qu'il ne suffira à personne de le nier pour le résoudre.

Notre organisation économique repose et doit reposer sur la terre. En nous appuyant sur la culture du sol, nous pourrions pénétrer dans les autres sphères d'activité. Prétendre renverser cette formule et assurer le progrès de l'agriculture par l'industrie, les faits le prouvent, c'est verser dans un paralogisme proche parent du sophisme. Et pourtant, n'est-ce pas cette expérience ruineuse que l'on tente depuis quelques années? « Nous aimons mieux, déclare-t-on, importer des dollars américains qu'exporter des Canadiens aux Etats-Unis ». Le mot ne manque pas d'un certain brillant. Malheureusement, nous le craignons bien, tout le bonheur est ici dans la formule. Il est des remèdes aussi dangereux que le mal lui-même. Avant de les appliquer, il convient de s'assurer s'il n'en existe pas d'autres. Est-ce bien ce que l'on a fait? « Exporter des Canadiens », l'expression est juste dans son laconisme brutal, car, si tant de nos gens nous ont quittés pour aller s'établir outre-frontière, n'est-ce pas un peu beaucoup parce que nous les avons chassés, en les réduisant à la famine par ignorance, imprévoyance ou parti-pris de négligence? Est-on bien sûr, néanmoins, qu'il faille absolument du capital étranger et surtout qu'il en faille tant pour fermer la plaie béante par laquelle, depuis un demi-siècle, s'écoulent nos forces vives? A-t-on pris tous les moyens possibles pour cicatriser cette plaie sans recourir au dangereux cautère de l'or américain? Par exemple: a-t-on accordé une attention suffisante à la colonisation? A-t-on organisé l'aide et le crédit au colon, sans lesquels la colonisation sur une grande échelle est pratiquement impossible? A-t-on tout essayé pour rendre l'agriculture payante, l'établir enfin sur la base d'une prospérité durable? A-t-on cherché à provoquer le développement

de la petite industrie régionale et, à cette fin, a-t-on dressé un inventaire sérieux des ressources particulières aux diverses régions de la province, étudié les moyens de les faire mettre en oeuvre par les gens de ces régions? Et puisque de tels inventaires et de telles directives ne peuvent procéder d'une bureaucratie ignorante et routinière, a-t-on songé à un conseil technique, qui s'acquitterait de ces besognes? A-t-on nommé des représentants commerciaux à l'étranger, en vue d'assurer des débouchés à nos produits agricoles et industriels? Pour tout dire en trois mots, l'agriculture, le développement du domaine agricole jusqu'à sa plus grande extension, et, par là, l'accroissement de notre meilleur capital humain, tout cela a-t-il été l'objet d'une grande politique, le premier souci de nos chefs d'Etat?

Au surplus, malgré la belle assurance avec laquelle on l'affirme, est-on bien certain que l'industrialisation de la province, telle qu'on la poursuit à l'heure actuelle, sauvera l'agriculture et retiendra nos gens chez nous? Il est des solutions simplistes qui impressionnent les foules, mais résolvent très mal les problèmes. Ainsi, la statistique officielle ne constate-t-elle pas que la superficie ensemencée, dans la province de Québec, a descendu de 8,051,989 acres, en 1921, à 6,736,300 acres en 1924, avec une légère reprise à 6,828,700 acres en 1925, soit une chute de plus d'un million d'acres? Cela infirme singulièrement la théorie du sauvetage de l'agriculture par la multiplication des centres industriels. Comment expliquer qu'une agriculture prospère réduise sa superficie ensemencée au lieu de l'agrandir, dans un pays où des millions d'acres de bonne terre attendent encore le premier coup de pioche du colon? Comment expliquer en outre la permanence du courant migratoire vers les

Etats-Unis? Il part beaucoup moins de nos gens, nous répond-on. Il en part moins, donc il en part encore. Or, du témoignage général, nous traversons une période de prospérité. Dans ces conditions, nous devrions recevoir des gens, au lieu d'en perdre. Et pourtant nous en perdons. Que sera-ce lorsqu'à la période de prospérité succédera la période de ralentissement et de crise, rendue désormais inévitable et beaucoup plus redoutable par suite de l'industrialisation à outrance de la province? Comment expliquer enfin le déplacement continu de notre population de la campagne vers les villes et le déséquilibre qui s'ensuit entre l'élément rural et l'élément urbain? Ne serait-ce pas que l'expérience est en voie de se répéter chez nous d'une agriculture, non pas aidée, mais enrayée par l'expansion anormale de l'industrie? La multiplication subite des nouveaux centres industriels et le gonflement trop rapide des villes existantes exercent sur la campagne une influence désastreuse, arrachent le cultivateur à sa terre et le jettent dans les villes anciennes ou nouvelles, où il va accroître la masse flottante et perpétuellement ballotée des travailleurs-mercenaires. Autant de travailleurs libres, hier, obligés de compter, pour leur existence présente et future, sur la volonté d'un groupe de capitalistes, en grande partie étrangers, qui mobilisent de plus en plus entre leurs mains le commandement de la vie économique et politique de la nation. La main d'oeuvre manquant à la terre, la culture devient plus difficile et plus coûteuse. Le prix des « subsistances » achetées par le paysan resté sur le sol s'élève plus vite que celui des produits agricoles, et c'est alors la longue plainte qui n'a cessé de troubler les échos de nos campagnes depuis dix ans : « L'agriculture ne paye pas » ! Or, nous avons été payés

pour apprendre ce que signifie la carence de l'agriculture à faire vivre son homme!

Pendant ce temps des monopoles se constituent sous nos yeux qui dictent leurs volontés et pressureront bientôt, si cela ne se pratique déjà, le gouvernement lui-même. Quand donc, apprendra-t-on à distinguer la prospérité collective de l'enrichissement plus ou moins suspect de quelques individus? « Voyez, s'écrie-t-on, tout le travail que ces entreprises procurent à nos milliers d'ouvriers »! C'est cela! De quoi donc se plaignent les Canadiens français, puisqu'ils peuvent rester une race de scieurs de bois, un peuple d'employés?

L'*Action française* ne s'oppose pas à l'entrée chez nous du capital étranger, dans la mesure où cette intrusion ne constitue pas un danger trop grand pour notre nationalité. Car c'est un autre sophisme à effet que celui de comparer notre puissance d'assimilation à celle des quelques 120 millions d'individus qui habitent de l'autre côté de la frontière. « Nous n'en avons point contre le capital étranger, écrivait récemment M. l'abbé Lionel Groulx<sup>1</sup>, ni contre l'exploitation raisonnée des ressources naturelles de la province. Nous acceptons le capital étranger; mais nous l'acceptons comme un collaborateur et un aide passagers, non comme un maître et un despote. Nous ne voulons point que les ressources dont la Providence a doté notre province restent perpétuellement incultes. Mais nous ne voulons point non plus, parce que tel n'est pas l'ordre, que ces ressources profitent éternellement et principalement à d'autres que les enfants du sol, ni qu'en vue de précipiter l'essor industriel, l'on bouleverse toute l'économie de la vie natio-

<sup>1</sup> *Action française*, août 1927.

nale ». Doctrine de bon sens ! Il y a cette différence entre une politique industrielle telle qu'on la pratique et une grande politique agricole, telle qu'on la devrait pratiquer, que la première jette la richesse entre les mains de l'étranger et tend à multiplier indéfiniment, parmi les nationaux, le nombre des petits salariés, tandis que la seconde enracinerait à la terre et diffuserait l'aisance, sinon la richesse, parmi les héritiers légitimes de ce pays.

Nous possédons des richesses de base : chutes d'eau, forêts, mines. Par une inconcevable imprévoyance, nous achevons de les troquer contre un plat de lentilles—marchandages que l'histoire notera avec effarement. A ces ressources de premier plan auxquelles, il va sans dire, il faut joindre l'agriculture, s'en ajoutent d'autres de moindre envergure peut-être, mais dont l'exploitation rationnelle provoquerait l'efflorescence de la petite et de la moyenne industrie et enrayerait du même coup le mouvement de centralisation à outrance qui depuis longtemps étreint la province et brise l'équilibre de son développement économique. L'*Action française* a signalé déjà plusieurs de ces ressources susceptibles de rapporter des bénéfices appréciables. Qu'on se donne donc la peine de relire, par exemple, l'article si plein et si suggestif que publiait ici-même, en avril 1921, Emile Miller; puis l'article de maître du Père Alexandre Dugré dans notre livraison de novembre 1926. Pour ceux qui ne lisent rien, citons de mémoire: l'élevage du mouton pour la production de la viande et de la laine, avec les industries de la mise en conserve et du tissage qui le complètent, possible dans nos régions du nord et tout le bas-Québec; la culture de la pomme et la fabrication du cidre, possible d'un bout à l'autre de la province; l'exploitation

des dépôts de kaolin et de glaise du comté de Labelle et l'industrie de la faïence et de la porcelaine; la culture du lin pour la filasse et la fabrication des câbles, de la toile, etc., possible dans la Gaspésie; la culture de la betterave et la fabrication du sucre, possible dans diverses régions de la province, etc. etc. Que d'autres ressources l'étude sérieuse de notre territoire ne révélerait-elle pas? Mais encore faudrait-il une direction éclairée, et plus encore peut-être, la volonté, en haut lieu, de trouver ces ressources, de les faire connaître et de chercher les moyens de les utiliser. Voilà les industries qu'il nous faut développer, appuyées qu'elles sont sur les richesses du sol; voilà les industries qui aideraient véritablement l'agriculture à vivre et à progresser et constitueraient, avec l'exploitation rationnelle de la forêt et la mise en oeuvre des chutes d'eau au profit de la population, la véritable charpente de notre organisme économique. Et voilà précisément les industries que nous avons toujours négligées — évidemment parcequ'il est moins facile de mouler un vase de faïence et de tisser une verge de toile que de couper une corde de bois à pâte. « Nous n'avons pas la main d'oeuvre que ces fabrications exigent »! L'Angleterre vendrait-elle au monde entier des soieries, des rubans et des dentelles si elles n'avait recruté à l'étranger la main d'oeuvre experte dont elle avait besoin pour l'initier à la fabrication de ces articles?

Et qui dressera et fera exécuter le plan selon lequel ces industries surgiront du sol, pour le plus grand avantage de la population tout entière cette fois, et non pas seulement pour celui d'une poignée d'entrepreneurs étrangers comme c'est le cas, à l'heure actuelle, de la plupart des entreprises qui fleurissent sur notre sol?

L'Etat! et oui, l'Etat! en toute vérité, l'Etat lui-même, puisqu'aussi bien son rôle « consiste à stimuler l'initiative privée languissante, à compléter l'initiative privée insuffisante, à remplacer l'initiative privée impuissante, à encourager l'initiative privée suffisante ». Nous avons indiqué plus haut quelques-uns des moyens que, pour atteindre à cette fin, il aurait dû prendre depuis longtemps.

Il est vrai que l'intervention des pouvoirs publics trouble le sommeil de certaines gens, que n'inquiète pas tant, à la vérité, l'avenir plus ou moins sombre de la nationalité canadienne-française. Mais les gouvernants ne sont pas désignés par le peuple pour veiller sur le sommeil de quelques individus et abandonner les autres à leurs cauchemars. L'intervention de l'Etat, on nous en fait chez nous un épouvantail, évoquant, chaque fois qu'elle est préconisée, le spectre grimaçant de la Russie rouge. Il est remarquable toutefois qu'on ne la redoute qu'en certains genres d'entreprises bien déterminés. Nous avons l'Etat marchand de genièvre, l'Etat contrôleur de la charité; nos grands industriels ne songent pas à s'en émouvoir. Nous avons aussi l'Etat bâtisseur de barrages, initiative qui lui vaut des éloges d'autant plus retentissants que certaines gens y trouvent des profits merveilleux. Mais, par exemple, l'Etat gardien actif de la prospérité collective, cela, il ne faut pas y penser: c'est de l'ingérence indue, nuisible à la prospérité de la province, dangereuse pour son avenir, pour l'ordre social, qu'est-ce encore?

Moins que tous autres, nous désirons d'un Etat commerçant et fabricant. Nous aussi avons le respect des principes et de l'ordre établi! Ce que nous demandons, ce que nous avons le droit d'exiger, puisque, nous

le répétons, c'est le rôle et le devoir de l'Etat, c'est qu'il soit ordonnateur de l'activité économique au bénéfice de la collectivité, décidé à ne pas laisser dilapider le patrimoine national, mais à l'exploiter au profit des générations présentes et futures, un Etat qui ne se déclarerait pas heureux dès lors que sa politique assurerait des bénéfices à une poignée d'étrangers et un maigre salaire à des milliers d'ouvriers, sans égard pour les intérêts supérieurs de l'immense majorité de ses administrés.

\* \* \*

Il n'y a d'ailleurs pas que l'Etat qui doive agir. S'il est celui qui prévoit, ordonne, inspire, suscite, aide et même supplée, il ne doit pas se substituer en tout à l'initiative privée, mettre la main sur tout, tout exploiter à son bénéfice, s'ingérer partout, tracasser et finalement nuire. Nous le répétons, son rôle est d'appuyer, d'éclairer, de diriger, d'encourager, de coopérer. Il est un groupe d'hommes à qui, du point de vue qui nous occupe, incombe surtout de prendre les devants, d'ouvrir la marche : ce sont les hommes d'affaires, ceux qui composent cette catégorie sociale qu'on est convenu d'appeler l'« élite » commerciale. L'élite ! on n'y appartient pas pour se croiser les bras, s'arranger une petite affaire bien payante sans se préoccuper des intérêts collectifs. Parceque de l'élite, nos hommes d'affaires ont des devoirs envers la société qui, après tout, les a faits ce qu'ils sont et dans bien des cas les a enrichis. Ce n'est pourtant pas d'aujourd'hui que l'on parle de la « démission de la tête », de l'abdication, pour employer un euphémisme, de ceux-là même sur qui la nationalité avait le plus le droit de compter. Chose étrange, il n'y a que

nos hommes d'affaires, ceux de notre race à faire état du principe que le patriotisme n'a rien à voir au commerce. Si le patriotisme des affaires nous a toujours fait défaut, cela ne veut pas dire qu'il n'existe pas. Plusieurs de nos commerçants ne se gênent pas, tant que cela paie, de faire appel à la solidarité canadienne-française. Bon nombre d'entre eux n'oublient-ils pas trop souvent que cette solidarité doit s'exercer en tous les sens et non pas seulement de bas en haut? Croient-ils que l'ouvrier ou le petit employé de bureau se souciera longtemps de la solidarité canadienne-française, s'il apprend que les chefs d'entreprises ne s'en préoccupent eux-mêmes que juste ce qu'il faut pour arrondir leur portefeuille et lui vendre plus cher les marchandises qu'il consomme? Prêtez l'oreille! Les premiers à se plaindre du défaut de solidarité chez les gens de notre nationalité, ce sont ceux qui la respectent le moins, c'est-à-dire la plupart de nos hommes d'affaires.

Il est, entre toutes, une forme de solidarité que nos industriels et commerçants devraient avoir à coeur de pratiquer: recruter leurs employés parmi les gens de leur nationalité au lieu d'aller les chercher dans les milieux anglo-saxons ou américains et même juifs. Ont-ils naguère assez réclamé des compétences? Nous en avons aujourd'hui: nos grandes institutions d'enseignement spécial: l'École des Hautes Études commerciales, l'École Polytechnique, les écoles technique en forment chaque année des contingents nombreux. Combien de nos industriels et de nos commerçants songent à retenir les services de ces jeunes gens, à leur offrir autre chose qu'une situation de gratte-papier et des émoluments d'apprentis-cordonniers? Trop de ces jeunes hommes,

bien préparés et désireux de se créer une situation par le travail, sont obligés, afin de s'assurer l'indispensable bouchée de pain quotidienne, d'aller accrocher leur chapeau dans les maisons anglaises, ou, au risque de s'en-croûter à jamais, d'accepter un emploi de fonctionnaire de l'Etat. Perte sèche pour la nationalité dans la plupart des cas. Nos hommes d'affaires devraient pourtant facilement comprendre quel tort ils se causent ainsi à eux-mêmes. Dans la « tourmente économique » qui secoue le monde et caractérise notre époque, toute entreprise qui ne se développe pas au rythme du progrès général est condamnée à disparaître. Si compétent soit-il, un homme d'affaires ne peut suffire seul à la tâche : la vie marche plus vite que lui et l'a bientôt dépassé. Il doit donc, de toute nécessité, s'adjoindre des hommes jeunes, préparés à la carrières qu'ils embrassent ; il doit recourir aux compétences, les utiliser intelligemment pour soutenir la tâche quotidienne et éclairer la route. Combien de nos entreprises canadiennes-françaises ont disparu, balayées ou absorbées par la concurrence, qui auraient pu continuer de prospérer si les chefs, subordonnant dans une certaine mesure leur égoïsme individuel à l'intérêt collectif, avaient su s'assurer le concours d'hommes plus jeunes, capables par conséquent de poursuivre l'effort avec succès. Nos hommes d'affaires ne doivent pas l'oublier : ils ont une sorte de magistère à remplir, ils sont investis d'une mission plus haute que celle de « faire de l'argent » pour eux-mêmes. Ils se doivent à la communauté dont ils sont issus et qui les a faits ce qu'ils sont. Malheureusement, combien l'ont compris ? Une des grandes, sinon la principale cause de notre retard dans le domaine économique, a été jusqu'ici

l'abdication systématique de ceux des nôtres que les affaires ont enrichis. Ils devraient être notre force; ils sont notre faiblesse, quand ils ne sont pas la trahison.

Ajoutons pour terminer, que ceux qui sont chargés de préparer l'avenir de la race doivent viser avant tout à l'enrichissement collectif, à « la fortune disséminée plutôt qu'accumulée entre les mains du petit nombre. » La plupart de nos millionnaires nous ont trop mal servis pour que nous songions à en créer beaucoup d'autres. L'aisance moyenne et largement répandue, telle doit être notre formule. La coopération, traduction pratique de cette formule, groupe les énergies et consolide les fortunes. C'est sur ce point que l'éducation économique doit porter. Dans nos écoles de commerce, il est temps, par conséquent, que l'on complète mieux l'enseignement commercial par l'éducation commerciale. Nous avons des défauts de race: manque de ponctualité, de méthode, de franchise avec le client, qui sont au principe de nos échecs. Nous avons tout à apprendre, par exemple, dans l'ordre de la solidarité et de la coopération. Un individualisme imbécile nous tue. Il n'est pas un Canadien français sur cent, et peut-être même sur mille, qui admette une relation quelconque entre l'argent et le devoir national. C'est ce désordre qui doit cesser. Et comment cessera-t-il, si, comme dans le passé, nous ne pouvons compter sur nos éducateurs, sur ceux qui moulent à peu près comme ils l'entendent l'âme de la jeune génération?

#### L'ACTION FRANÇAISE.

## LES COLÈRES BLEUES DU "SOLEIL"

Qui l'aurait soupçonné : Le « Soleil » en colères bleues? Notre dernier numéro le fait écumer. Cela coûte moins cher que raisonner. Qu'il y aille. Peu nous importe le scribe dont la have s'écoule rien qu'à nous voir démontrer que « Notre agriculture est en baisse ». Pour lui, elle est de plus en plus prospère. Avec notre « filtre infinitésimal, où deux idées ne passent pas de front » disposons tout de même quelques grosses statistiques, sur lesquelles — on devine pourquoi — ne luit jamais le « Soleil ».

Chiffres tirés de l'Annuaire statistique de la province de Québec, 1926 :

### PAGE 270

Valeur globale de la récolte en 1920.....	\$330,261,000.
Valeur globale de la récolte en 1925.....	150,253,000.
Diminution apparente ou 51.4%.....	\$180,008,000.

### PAGE 275

Indice des prix des produits agricoles :	
pour la province de Québec en 1920.....	222.6
pour la province de Québec en 1925.....	183.3
Diminution des prix : 17.6%.	

Par conséquent, pour correspondre au chiffre de 1920, la valeur globale de l'agriculture dans notre province, en 1925, aurait dû s'élever à \$271,953,466. Or, nous l'avons vu, elle ne s'élevait qu'à \$150,253,000. D'où diminution réelle de \$121,700,466 ou de 44.75%.

### PAGE 274

Valeur moyenne par acre des terres en exploitation :

	1920	1925
Québec .....	\$70.	\$54.
Ontario .....	70.	67.

La chute de la valeur des terres ne reflète-t-elle pas la chute du rendement de l'agriculture?

### PAGE 284

	1920	1925
Chevaux .....	433,199	345,079
Vaches .....	1,030,809	1,021,210
Autres bêtes à cornes.....	1,101,403	820,340
Moutons .....	1,031,982	843,759
Porcs .....	836,431	784,143

Le « Soleil » niera-t-il encore que « notre agriculture est en baisse? » Et s'il espère déraciner les « saules pleureurs » de l'Action française à coups d'injures, nous lui conseillons de ne pas perdre haleine en partant, car nous ne faisons qu'inaugurer une campagne d'idées où le souci de la vérité sera, comme toujours, notre seul guide. Pas plus que le « Soleil », nous ne sommes à l'abri de l'erreur. Mais au moins, nous ne l'érigeons pes en système. Les scribes salariés auront-ils le courage de nous suivre « jusqu'au bout », avec la même honnêteté, dénuée d'injures grossières?

Jean BEAUCHEMIN.

## ILLUSTRATION

Les illustrateurs sont nombreux en Europe et aux Etats-Unis. Leur art est devenu une carrière. Et il suffit de feuilleter des livres de luxe ou des revues populaires pour juger de l'habilité presque miraculeuse de ces artistes. De celui qui copie la nature d'une manière photographique jusqu'à celui qui l'interprète et la simplifie avec excès, on passe par tous les degrés de la fantaisie et de la convention.

Le Canada français n'a produit jusqu'ici que peu d'illustrateurs. En dehors de Henri Julien, Aurèle Suzor-Côté, Georges Delfosse, Jean-Baptiste Lagacé, L.-Z. Massicotte, et parmi les jeunes Mlle Berthe Lemoyne et J. McIsaac, je n'en vois pas beaucoup qui se soient essayés à cet art attachant et complexe. En voici un cependant, et non le moindre, M. Ozias Leduc, dont une publication récente vient de nous faire admirer le talent.

M. Leduc n'en est pas à sa première oeuvre. Il illustre naguère un de nos meilleurs romans, *Claude Paysan*. L'édition en est très soignée, et les images d'une délicatesse surprenante. Mais l'imprimeur aussi bien que l'artiste ne s'était pas encore rendu compte de certaines lois spéciales à l'illustration, qui en assurent la netteté et le relief. Déjà cependant l'on peut dire que l'illustration de *Claude Paysan* l'emporte sur celle de *Maria Chapdelaine*, que donnera beaucoup plus tard le grand artiste qu'est M. Suzor-Côté.

M. Leduc vit à la campagne et il devait tout naturellement être amené à illustrer des romans paysans. Aussi le R. P. Dugré, désireux de publier une belle édition de

sa *Campagne canadienne*, lui en confia-t-il l'illustration. Il ne pouvait choisir artiste plus consciencieux et plus dépourvu d'artifice pour collaborer à une oeuvre, faite elle-même de simplicité et de naturel.

Du point de vue de l'imprimeur, ce dernier livre est un progrès sur celui de Choquette : les grandes lignes des dessins ressortent mieux et les plans y sont mieux accusés. On peut cependant regretter que dans un volume d'un si grand format, les images soient si petites : il en résulte que l'édition paraît en somme peu illustrée, bien qu'elle contienne une vingtaine de compositions.

On peut concevoir une illustration de bien des manières, et je ne parle pas ici du métier de l'artisan : demi-ton, gravure sur acier ou sur bois, eau-forte, gouache ou aquarelle. L'illustrateur peut s'efforcer de reconstituer quelques scènes du roman ou en faire un commentaire psychologique. Selon ses goûts et son talent, il peut s'attacher aux paysages, aux portraits ou aux scènes animées. Après une longue méditation, dont nous avons été le témoin, M. Leduc a jugé qu'il fallait ici mêler ces divers partis : il en est résulté trois groupes d'illustrations.

La Faucheuse de Georges (p. 62), Pendant la grand'messe (p. 78), le Souper de famille (p. 92), Ils s'en allaient tous deux (p. 125), François examina la patte du cheval (p. 136), Retour des champs (p. 160), Père, c'est vous qui avez raison (p. 221), Comme tout cela est beau (p. 107), forment un premier groupement qui illustre certains épisodes du livre. Dans chacune de ces images, il est quelque point qui retient : c'est ici l'atmosphère enveloppante, c'est là un geste d'une vérité frappante, c'est partout un paysage très simple, mais d'un charme singulier.

M. Ledue est un paysagiste plein de séduction. Nos musées et nos collections privées possèdent de lui des toiles où la nature, parfaitement observée d'ailleurs, apparaît interprétée par une âme sensible et profonde. La Pointe-du-Lac, où se déroule la trame de la *Campagne canadienne*, n'a rien de particulièrement pittoresque : le fleuve Saint-Laurent y coule entre deux rives plates ; c'est à peine si un coteau médiocre en corrige la monotonie. Mais il y a, dans cette petite patrie du R. P. Dugré, un vieux moulin de pierre (p. 20), une maison chérie qui a vu naître et grandir la famille, (p. 27), des arbres à la physionomie familière, des navires qui sillonnent le grand fleuve et qui parfois, par un effet de mirage, semblent suspendus entre ciel et eau ; il y a encore à quelques milles de là, les rives sauvages du Saint-Maurice, (p. 189). Le peintre qui a mis dans son oeuvre les rives du Richelieu et la courbe du Mont Saint-Hilaire, saura fixer aussi dans ses dessins le Saint-Laurent et son affluent du nord. La planche qu'il consacre à ce dernier est un des plus beaux paysages en blanc et noir que nous connaissions. La rive, en face, toute noire, se mire dans les eaux ; la rivière est séparée au milieu par une chaîne de billots ; de ce côté, les bords d'une coulée dominée de grands arbres ; l'un d'entre eux, presque déraciné, est suspendu dans le vide. Composition pittoresque, où se retrouvent toutes les qualités de finesse et d'émotion de l'artiste.

Restent les portraits, et ce groupe n'est pas le moins intéressant. Il entre ici un élément de psychologie. L'illustrateur saura-t-il faire aux personnages une tête qui corresponde aux données de l'écrivain : descriptions physiques ou analyses d'âmes ?

Le crayon de Ledue a tracé un portrait du héros du

livre, le Dr Barry (p. 36), un autre de Fanny (Mme Barry, p. 45), un troisième de l'aimable Gladys, leur fille (p. 66), qui sont de bonnes interprétations de caractères. L'abbé Louis, adressant la parole au dîner de famille, ou causant au bord du chemin avec son frère François, ou encore récitant son bréviaire devant le fleuve (p. 146), répond bien aussi à l'idée que l'on se fait du prêtre de la famille. Harold manque à la galerie, et c'est dommage; si falot et agaçant qu'il soit, on aimerait à voir son visage. Mais les chefs-d'oeuvre du groupe sont des grands parents (p. 176), vrais, émouvants, — nous en avons tant vu de ces vénérables vieillards qui font la haute noblesse de nos foyers paysans, — et surtout Moïse, l'aîné (p. 83). Moïse avait partagé avec son père les dures années, il avait connu les chantiers; il savait à peine lire. « Histoireux et menteur », disait-on de lui; en tout cas, irrésistible bout-en-train; au demeurant, excellent homme. Et ce *Moïse* dessiné par Leduc, c'est tout à fait cela.

Le R. P. Dugré a donc été bien inspiré de confier à cet artiste, établi depuis toujours à la campagne, l'illustration de son livre. Puisque sans cesse les éditions de son bien-faisant ouvrage se multiplieront, serait-il permis de souhaiter que l'illustrateur y ajoute encore une bonne douzaine de belles images? Les jeunes enfants qui reçoivent la *Campagne canadienne* en prix, et les grands enfants qui la relisent pour les leçons qu'elle contient, lui en sauront un gré infini.

Louis DELIGNY.

# LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

## UNE RÉUNION QUI FERA DATE.

Aux fêtes de notre dixième anniversaire, l'an dernier, nos collaborateurs, frappés de l'utilité de ces sortes de rencontres, nous avaient priés d'organiser au moins annuellement, une réunion de famille. Cet automne, nous avons donc tenu notre journée d'Action française. Visant au plus pratique, comme toujours, nous décidâmes de nous borner, pour cette fois, à une prise de contact entre les anciens et les jeunes. L'initiative vint même des jeunes de l'Action française, qui préparèrent la réunion, après en avoir élaboré le programme. Leur dessein était d'offrir à leurs jeunes amis, « quelques jeunes chefs de file », comme ils disaient, un programme d'action nationale et d'étudier ce programme, sous la direction des aînés.

Le dimanche, 9 octobre, après une messe entendue à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes de Montréal, où l'abbé Lucien Pinault, l'un de nos directeurs, nous souhaitait éloquemment la bienvenue, nous prenions le chemin du Cercle universitaire pour y travailler, sans relâche, de 10 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Il y avait là une dizaine d'anciens et plus d'une vingtaine de jeunes gens, venus, sur invitation personnelle, de Montréal, de Québec, des Trois-Rivières, de Saint-Hyacinthe, d'Ottawa et d'ailleurs. Dans le groupe, quelques prêtres, beaucoup de jeunes journalistes, beaucoup de jeunes professeurs d'université, tous capables, au besoin, d'une vigou-

*reuse action intellectuelle. Deux rapporteurs, l'un l'avant midi, l'autre l'après-midi, exposèrent le programme d'action nationale qui s'impose à la jeune génération, dans le domaine fédéral et provincial. Et ce furent, deux études réalistes, objectives, volontairement dépouillées de toute éloquence, visant à ramasser des idées et des faits, en vue d'une action immédiate et précise. Sous la présidence d'un ancien, la discussion s'engagea sur chacun des deux rapports, discussion sobre et ordonnée, soucieuse, elle aussi, de précisions plus que de paroles. L'on s'arrêta définitivement à ces deux séries de résolutions, qui, sans limiter les aspirations de cette jeunesse, marquent pourtant, où entend s'orienter l'effort prochain de la nouvelle équipe.*

**I — Résolutions concernant nos intérêts dans  
le domaine fédéral:**

1o Meilleur choix et contrôle plus rigoureux de notre immigration. Ne tolérer, sur ce point, qu'une politique inspirée des seuls intérêts du Canada, et non de ceux, tout d'abord, de l'Angleterre, le Canada n'étant point chargé de la solution des problèmes sociaux de l'ancienne métropole. N'accorder qu'aux Canadiens expatriés ou désireux de changer de province, les avantages d'établissement et de transport actuellement concédés aux étrangers, les frais d'émigration de ceux-ci devant être laissés à leurs gouvernements respectifs.

2o Droit absolu, comme citoyens canadiens, pour les habitants du Québec, d'avoir des chemins de fer, partout où le développement du Québec l'exige. En particulier, construction, sans délai, d'un chemin de fer: a) ceinture du lac Saint-Jean; b) Gaspésie-Témiscouata; c) Mont-Laurier-Abitibi.

3o Addition à la Commission fédérale du tarif d'au moins deux agriculteurs ou agronomes, dont un de la Province de Québec, en

vue d'empêcher un remaniement du tarif inspiré des seuls intérêts industriels ou des seuls intérêts de l'Ouest.

4o Etude géologique du territoire québécois, à même les subsides fédéraux, notre province ayant été négligée sur ce point par les autorités fédérales et, ce, au détriment de sa colonisation et de ses chemins de fer. Insister pour que les travaux géodésiques fédéraux, exécutés dans le Québec, soient confiés à des ingénieurs anciens élèves de notre Ecole polytechnique.

5o Insistances persévérantes pour la pleine reconnaissance de la langue française dans le domaine fédéral et dans les écoles des minorités françaises du Canada.

6o Etablissement, dans la Province de Québec, d'écoles industrielles pour les Indiens habitant le territoire québécois, étant contraire à notre dignité et à l'esprit fédéral que ceux-ci ne puissent s'instruire qu'en s'expatriant et en s'anglicisant.

7o Vigilance plus éveillée sur le caractère moral et social de la législation fédérale, opposition ferme à toute loi qui tend à désintégrer l'être moral de notre peuple, telle que les concessions faites au divorce, ou telle que la loi de faillite dont il faut exiger l'abrogation.

8o Prise de mesures énergiques pour une meilleure utilisation de notre députation au parlement fédéral en faveur des intérêts canadiens-français.

## *II — Résolutions concernant nos intérêts dans le domaine provincial:*

1o Inventaire exact et effectif du domaine forestier et du domaine agricole dans la Province de Québec.

2o Etablissement immédiat d'un système officiel d'aide et de crédit au colon et de crédit agricole.

3o Lancement, dans les centres ruraux, et par tous les moyens de propagande moderne, d'une campagne persévérante et méthodique

que de publicité en faveur des régions québécoises de colonisation. Organisation d'excursions fréquentes dans les régions de colonisation.

4o Ouverture de routes dans toutes les régions de colonisation de la Province de Québec.

5o Création d'une petite et d'une moyenne industrie reposant sur les produits du sol québécois.

6o Etude de la situation actuelle de certaines grandes propriétés ou seigneuries inexploitées, en vue de supprimer la gêne qu'elles constituent pour le développement agricole ou industriel de régions entières de la province.

7o Campagne pour l'exploitation de nos chutes d'eau en régie.

8o Introduction au Parlement de Québec de l'élément universitaire par la représentation de nos diverses universités; à cette fin, établissement de collèges électoraux universitaires comme en Grande-Bretagne.

9o En vue d'activer et de diriger le mouvement économique dans la Province de Québec, fondation, par le gouvernement de la Province, d'un Conseil technique permanent et rétribué d'études sociales et économiques et recruté par des moyens qui en assurent le contrôle à des compétences.

*Voilà! Assez souvent, dans notre pays, des réunions se sont tenues pour l'élaboration de programmes d'action politique ou nationale: réunions d'hommes intéressés qui cherchaient le bien public beaucoup moins peut-être que la conquête du pouvoir et le triomphe d'un parti. Réunion de travailleurs qui ne cherchaient que le bien d'un pays et d'une collectivité qu'ils sentent menacés, notre réunion d'Action française du 9 octobre est bien près d'être quelque chose de nouveau dans la vie québécoise. Ce n'est pas la première fois que l'Action française tenait*

de ces réunions d'hommes d'étude et d'action. Chaque année, pour la préparation de ses grandes enquêtes sur les problèmes nationaux, elle provoqua de ces rencontres d'intellectuels qui restent, chez nous, des phénomènes par trop rares. Celle du 9 octobre offrait pourtant ceci d'original qu'elle opérait le contact entre deux équipes de travailleurs, les anciens et les jeunes : deux générations, l'une héritière de l'autre, soudaient leur effort après avoir communiqué aux mêmes idées. Et qui a vu avec quelle ardeur profonde et quel réalisme volontaire ces jeunes gens ont abordé, scruté les problèmes et les périls de leur nationalité, ne doute point que, ce jour-là, ne se soit ébauchée plus qu'une promesse d'action. D'un voeu unanime, avant de se séparer, les travailleurs du 9 octobre ont décidé de renouveler trimestriellement ces journées d'Action française. Ils n'ont pas voulu d'un effort qui ne fût qu'un moment, un simple accident, dans la mêlée des jours, mais établir, pour l'étude des problèmes nationaux, une coopération intellectuelle méthodique et persévérante. L'article de M. Valmore Gratton qu'on lira plus loin affirme, pour sa part, que l'effort de pensée entend aboutir à l'action, et, sans délais inutiles.

Il y a du nouveau chez les jeunes. Nous ne voudrions forcer ni les choses ni les mots ; mais il nous semble que c'est un peu ainsi qu'à chaque génération s'organisent les équipes rédemptrices. Toute une jeunesse sent grandir sur sa province et sur sa race l'ombre menaçante d'une servitude. Elle entend faire son possible, s'il n'est pas trop tard, pour que demain elle ne se réveille, la nuque sous le carcan de l'étranger.

## LA SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES

---

Il se produit en ce moment parmi les intellectuels de langue française de la province de Québec un rapprochement qui ne manquera pas de réjouir et de satisfaire tous les esprits sérieux, conscients des faiblesses de notre organisation collective. La réunion du 9 octobre dernier, au Cerele universitaire de Montréal, pourrait bien être le départ de quelque chose de nouveau. L'on croyait adhérer jusqu'ici à des doctrines inconciliables; l'on se rend compte que les divergences de détail doivent s'effacer lorsque les esprits se rencontrent dans la hauteur sereine des principes et que l'urgence s'impose d'aboutir à des conclusions identiques. Une telle unité morale est en voie de se réaliser sous l'égide d'organiseurs qui savent ce qu'ils veulent et ont coutume de le bien vouloir. Mettre fin à la dispersion des efforts, orienter les énergies vers une même aspiration, tel veut être le but des divers groupements qui tentent de se rapprocher.

L'action concertée est un phénomène plutôt inusité en une Province où domine l'individualisme instinctif. Mais celle qui se dessine, inspirée par de graves préoccupations, offre toutes les garanties de la durée.

La Société des Conférences désire participer à ce mouvement de cohésion dans la mesure où son concours peut être utile. A cet effet, elle vient d'élaborer, pour la prochaine saison, un programme d'études en cinq conférences qui s'inspireront d'une même unité doctrinale. L'enquête portera sur l'organisation nationale et économique de notre groupe ethnique. Les conférenciers sont recrutés parmi la génération qui vient de laisser les salles de cours, et les présidents d'honneur, parmi cette phalange d'in-

lectuels avisés qui donnent l'impulsion. Toutes les questions seront considérées de l'optique particulier qui nous intéresse personnellement en cette Province. Voici la liste des conférenciers et les sujets qu'ils traiteront, par ordre de date :

NOVEMBRE.—Esdras Minville: Etablissement d'un conseil technique d'études économiques et sociales.

DÉCEMBRE.—Valmore Gratton: La nécessité de l'organisation méthodique.

FÉVRIER.—Jules Dérome: Le phénomène de la concentration économique et sa répercussion sur notre vie commerciale.

MARS.—Henri Leroux: Le petit commerce, son état actuel, ses conditions d'avenir.

AVRIL.—Jean Bruchesi: Instruction de collèges électoraux universitaires, comme en Grande-Bretagne.

Les questions énumérées ci-haut ont déjà fait l'objet de discussions en petit comité. L'exposé public qu'en feront les conférenciers ne pourra qu'apporter des précisions supplémentaires et marquer l'élan que l'on entend donner à tout un mouvement d'idées.

MM. Edouard Montpetit, Antonio Perrault, Olivar Asselin, Henri Laureys, Georges Pelletier, seront les présidents d'honneur de ces conférences. Ils ponctueront les idées des jeunes. Et c'est ainsi que va s'établir la continuité d'une même pensée dans la rencontre de deux générations.

Valmore GRATTON.

## NOS MENNONITES

### LEUR IMMIGRATION ET LEUR ÉMIGRATION

C'est tout un problème que les migrations de nos Mennonites. Comment se fait-il qu'après être venus au Canada, et tout spécialement au Manitoba, en si grand nombre, il y en a tant parmi eux aujourd'hui qui laissent notre province pour s'en aller soit au Mexique, soit au Paraguay? Nous allons tâcher de répondre à cette question.

Fondée par Menno, prêtre apostat hollandais, pendant le seizième siècle, la religion des Mennonites ressemble beaucoup, dans ses grandes lignes, aux sectes protestantes. Ses caractéristiques sont les suivantes: défense de baptiser les enfants avant l'âge de raison, de faire appel aux tribunaux civils, de prêter serment, de se raser, de porter des armes et d'accepter des emplois civils. Certaines de ces défenses devaient nécessairement être la cause de bien des difficultés pour les disciples de Menno.

En Suisse où ils prirent naissance, en Hollande et en Prusse où ils se répandirent au cours du dix-septième siècle, les Mennonites ne purent pas toujours jouir des libertés que réclamaient leurs doctrines religieuses. Vers la fin du dix-huitième siècle, ils cherchaient d'autres lieux lorsque la Russie, en quête de colons, vint leur faire des propositions alléchantes. L'empire absolu des czars leur promettait tout ce qu'ils désiraient. De 1788 à 1824 ce fut un courant continu de colons mennonites passant de l'ouest à l'est de l'Europe. Ils avaient fondé

un bon nombre de villages et ouvert une grande étendue de pays dans la région de la mer Azof. Ils avaient vécu leur modeste vie pendant près d'un siècle, lorsque le ciel si favorable de la Russie devint tout-à-coup plus sombre. Saint-Petersbourg voulut restreindre les libertés promises et forcer les Mennonites à étudier davantage la langue russe. C'en fut assez pour pousser un grand nombre d'entre eux à songer à l'émigration. Vers 1870 ces derniers entrèrent en relations avec les gouvernements de Londres et d'Ottawa par l'entremise de l'un de leurs chefs, Cornelius Janssen, et du consul anglais, M. Zah-rabs de Berdiansk.

Les Mennonites ne voulaient pas venir au Canada avant qu'on leur promit le libre exercice de leur religion, et, tout spécialement, l'exemption du service militaire, la liberté de refuser de prêter serment et la faculté d'élever leurs enfants eux-mêmes selon leurs croyances. Des promesses on leur en fit tant qu'ils en voulurent.

En juillet 1872, le secrétaire d'Etat pour les colonies annonçait de Londres aux Mennonites qu'en vertu du paragraphe 17 de l'acte 31, du règne de Victoria, Ch. 40, ils joussaient de l'exemption du service militaire. Le 23 juillet 1873, M. John Lowe, secrétaire du département de l'Agriculture à Ottawa, envoyait aux représentants des Mennonites de la Russie méridionale une communication comprenant quinze points. Le dixième promettait aux Mennonites qui viendraient s'établir au Canada liberté pleine et entière de vivre conformément à leurs croyances et d'élever leurs enfants selon leurs principes religieux, sans aucune molestation ni restriction légales. Le 13 août de la même année, le gouvernement d'Ottawa passait un ordre en Conseil pour confirmer les promesses du Ministre d'Agriculture en y ajou-

tant cette clause « selon qu'il y sera pourvu de par la loi ». Le 21 août 1877, s'adressant aux Mennonites, après avoir visité un certain nombre de leurs établissements du Manitoba, le gouverneur du Canada, Lord Dufferin, déclarant parler au nom de la reine et du gouvernement d'Ottawa, réitérait les mêmes promesses. Il assurait les Mennonites qu'ils étaient les bienvenus et qu'ils pouvaient avoir confiance dans la protection du drapeau britannique.

Après tant et de si belles promesses, l'immigration, commencée en 1874, s'accentua fortement après 1877. Et de fait tout sembla pour le mieux aux yeux des Mennonites. Pendant plus de quarante ans, ils ont peiné et économisé. Ils ont ouvert des régions apparemment peu avantageuses à l'agriculture. Ils ont prospéré. Mais ce qui avait encore plus d'importance pour eux, ils ont vécu en toute liberté leur vie religieuse. Ils ont pu surtout élever religieusement leurs enfants.

Or, en 1916, les choses changèrent. On fit des lois au Manitoba pour restreindre les libertés scolaires. On voulut enlever aux parents Mennonites le permission d'élever leurs enfants selon qu'ils l'entendaient et selon qu'ils l'avaient fait depuis leur arrivée sur le sol canadien. Il y eut d'abord de la surprise, puis de la résistance. L'amende et la prison n'eurent pas raison des consciences molestées. Des jugements d'un magistrat de police à Morden en 1919, les Mennonites en appelèrent à un tribunal supérieur. Dans un cas comme dans l'autre, ils découvrirent qu'ils avaient eu tort de croire aux promesses qu'on leur avait faites et de les interpréter dans le sens de leurs désirs. Ils avaient eu trop de confiance dans les belles paroles de personnages officiels agissant plus ou moins dans les limites de leur juridiction.

Lorsque les Mennonites de Russie firent leurs premières démarches pour venir au Canada, la province du Manitoba était déjà érigée. Elle avait sa constitution. Et, de par cette constitution, elle pouvait faire des lois en matière scolaire. En 1872, en 1873 et en 1877, ni le gouvernement de Londres, ni celui d'Ottawa, ne pouvaient d'eux-mêmes faire des promesses restreignant les pouvoirs du gouvernement manitobain. C'est pour cette raison probablement que le gouvernement d'Ottawa, en passant son ordre en conseil, pour confirmer les promesses de M. John Lowe, avait ajouté ces mots en 1873: « selon qu'il y sera pourvu de par la loi ». En rendant son verdict, le juge Cameron ajoutait cette remarque: s'il est vrai de dire que la doctrine de Menno défend certaines pratiques, elle ne défend pas l'obéissance à l'autorité. Et de ce geste on a écarté pour longtemps les réclamations des Mennonites en notre province. Ces derniers s'en rendent bien compte. Aussi les plus fervents d'entre eux cherchent-ils depuis 1919 une liberté qu'ils ne peuvent plus espérer à l'ombre du drapeau britannique. On a cru d'abord la trouver au fond du Mexique. Des groupes considérables de Mennonites s'y sont transportés. Ce mouvement semble avoir pris fin. Depuis l'an dernier c'est vers le Paraguay que se dirigent les Mennonites par centaines et par milliers. On évalue à 280 le nombre de familles qui sont parties rien que des environs de Saint-Pierre, Manitoba, pendant les dix derniers mois. Au moment où nous écrivons cet article, 59 familles se mettent en route pour le Paraguay.

Et voilà comment s'expliquent les migrations en masse de nos Mennonites.

J.-Ad. SABOURIN,

Curé de Saint-Pierre-Jolys, Manitoba.

## A PROPOS DES ÉTUDIANTS CANADIENS A PARIS <sup>(1)</sup>

M. le Directeur,

A certaines époques de l'année, les étudiants canadiens, qui vont compléter à Paris des études supérieures, deviennent l'objet de discussions ou de simples réflexions. Celui qui a passé trois ou quatre mois en France dont quinze jours au plus à Paris, s'empresse de porter des jugements catégoriques et sans appel sur les « jeunes » étudiants perdus à jamais dans les splendeurs de Montmartre ou de Montparnasse... Et si l'étudiant est un heureux boursier de M. David, oh ! alors, c'est une tête de Turc sur laquelle il fait bon frapper pour se détendre les nerfs... Ainsi tel journaliste qui, ce jour-là au moins, manquait d'esprit, parla des « lézards se chauffant au soleil de Paris ». Mieux vaut lézards que caméléons...

Un des « jeunes amis » de l'*Action française* vient de remettre la question devant notre public intellectuel dans le numéro de septembre dernier. X... a fait à Paris un séjour d'une année. C'est beaucoup pour s'y perdre... ou pour s'y sauver, pour faire des constatations douloureuses. Votre correspondant, M. le Directeur, ne manque pas de nous en servir quelques-unes, du reste non sans grâce et douceur.

<sup>1</sup> Nous recevons cette réponse à la lettre publiée dans notre livraison de septembre, sous ce titre : « Nos étudiants à Paris ». Nous publions très volontiers la réplique d'un ancien Parigot, ne demandant pas mieux que de voir se continuer une conversation d'où un peu de bien, sans doute, pourra sortir. (N. D. L. R.).

Les étudiants canadiens qui partent pour Paris, entre 24 et 30 ans, posent, par le fait même, divers problèmes parfois très sérieux, tout au moins un grave problème aux multiples aspects. Il semble que jusqu'ici on se soit préoccupé surtout en paroles et en phrases écrites, de savoir quelle est leur conduite dans la ville-lumière.

Les préparer ici au séjour qu'ils vont faire là-bas? Leur dire ce qu'ils trouveront dans l'une des nombreuses « Babylones modernes », ce qu'ils auront à suivre ou à éviter? Leur fournir les moyens pratiques appropriés à leur nouvelle existence et à leur âge? Prévoir l'heure du retour et l'utilisation immédiate de leurs études, de leur expérience? Tout cela est, la plupart du temps, renvoyé aux calendes grecques. Nous y reviendrons nous-mêmes une autre fois. Pour l'instant, il faut s'en tenir aux déclarations de X...

Le problème de la foi intéresse seul, au moins dans sa lettre, le correspondant de l'*Action française*. C'est juste. Mais nous ne devons pas oublier que beaucoup d'autres problèmes sont les corollaires du premier, et que, dans l'ordre des faits, ils peuvent arriver à le résoudre heureusement.

Une chose est certaine: beaucoup d'étudiants reviennent de Paris ou d'ailleurs après avoir laissé quelque part sur la route, le petit bagage d'impressions religieuses qu'on leur avait donné. Mais la plupart du temps — sauf de rares crises véritables de foi — il s'agit de jeunes gens trop contraints qui, se sentant enfin libres, et ne sachant pas user de leur liberté, tombent dans les excès d'ivresse. Les blessures ne sont pas toujours mortelles. Et puis, chez combien de jeunes gens, le changement ne s'est-il pas opéré à la sortie même du collège ou du séminaire? Et cela, c'est plus grave. Le problème n'est

pas seulement à Paris : il est chez nous, et on ne semble pas s'en rendre compte.

Eh quoi ! trois ou six mois de séjour à Paris vont détruire pour jamais dix-huit ans d'études sérieuses, ce solide enseignement philosophique et apolégitique reçu au collège ? Interrogeons donc ceux qui partent pour Paris. Savent-ils toujours ce qu'ils y vont faire ? Les a-t-on préparés ? Ne s'est-on pas arrêté surtout à la surface ? Ne s'est-on pas endormi, l'âme apaisée, parce que tel jeune homme fut sacristain au collège, se confessait chaque semaine, fut président de tel groupe de jeunesse ou de telle congrégation pieuse ?

Je ne crains pas de le répéter : le mal a déjà commencé son oeuvre avant le départ ; et, s'il ne l'a pas commencée, ceux qui s'en vont n'ont pas les armes pratiques absolument nécessaires. Ils sont tout surpris d'être libres. Paris leur apparaît de loin comme un lieu où l'on s'amuse, et certains s'imaginent qu'il suffira d'un aumônier pour les empêcher d'aller là où l'on s'amuse. . .

Sans doute, il y a aussi le bon jeune homme qui part, l'âme et le coeur sains. Pour celui-là, en règle générale, ce qu'il faut là-bas, c'est le milieu. Au départ, ce jeune homme doit se dire : « Je m'en vais à Paris acquérir un complément nécessaire à mes études. Toutes sortes de spectacles viendront sous mes yeux. Il faudra savoir ouvrir ou fermer ces yeux au bon moment . . . Je pars pour aller prendre là-bas des armes nouvelles. Tout n'est pas parfait dans mon pays . . . Quand je serai de retour, je travaillerai à améliorer ce qui me semble défectueux. Je n'irai pas, suivant l'expression de cet humoriste anglais, « jeter le bébé avec l'eau du bain », sous prétexte de réformes. Je suis convaincu de la valeur de notre fonds religieux et national. Les connaissances nou-

velles que je m'en vais chercher au berceau de ma race me permettront d'améliorer la forme dans le sens de la tradition.»

Nous a-t-on jamais parlé ainsi? On nous a dit: «Faites attention! A Paris, c'est l'enfer... A Paris, il y a les boulevards, il y a les boîtes de nuit de Montmartre où, soit dit en passant, vous rencontrerez maints compatriotes en vue — il y a les étalages de librairie! Méfiez-vous des Français...» Mais il y a autre chose à Paris, autre chose que cela et que des cercles de jeunes gens avec des billards défoncés! Il y a autre chose qui convient aux jeunes hommes de chez nous! N'oublions pas qu'il ne s'agit plus de collégiens et que bon nombre de médecins, avocats ou architectes sont mariés. Il appartient à ceux qui nous dirigent de s'entendre avec les catholiques de France et d'encourager les initiatives de certains Canadiens de Paris.

Ne comptons pas sur les organisations officielles ou semi-officielles franco-canadiennes. Seuls les personnages, politiques ou autres, valent pour elles, quand nous sommes à Paris. La belle Maison canadienne du boulevard Jourdan, oeuvre de MM. Wilson et Roy, dirigée par l'aimable et dévoué M. Firmin Roz, commence seulement. Pourvu qu'on ne veuille pas en faire un *melting pot* réduit des nationalités! Du reste, on pourra vous dire que, là encore, c'est l'esprit des nôtres qu'il faut améliorer et préparer avant le départ.

Il faut multiplier les contacts personnels, organiser des manifestations où Canadiens et Français catholiques se rencontrent et se connaissent. L'exemple est souverain. Si l'on met souvent sous les yeux des jeunes Canadiens le spectacle de la famille française, des manifestations intéressantes de la bonne vie française, des oeu-

vres françaises; si nos associations d'étudiants à Montréal et à Québec se décident, une bonne fois, à maintenir des relations suivies avec leurs camarades catholiques de France, d'Italie, d'Espagne ou de Pologne, les raisons de craindre pour la foi diminueront d'autant, et nous finirons par acquérir ce qui manque le plus à nos hommes d'oeuvres, à nos chefs: la culture générale.

Encore faudra-t-il que nos Canadiens aient l'éducation voulue, sachent se présenter et se tenir, n'aient pas toujours à la bouche un mot de critique à l'adresse de nos « cousins », et comprennent que, possédant déjà un fonds magnifique, ils doivent absolument améliorer la forme. Et si, enfin, quelques-uns prennent des initiatives louables, ils sont en droit d'attendre l'encouragement de leurs amis, l'approbation ouverte de ceux avec qui et pour qui, souvent, ils travaillent en somme.

X... donne des exemples généraux pour appuyer sa thèse de perte ou de diminution de la foi. Il parle de vague libéralisme, de décisions de l'Index qui n'inquiètent plus, de laïcisme qui « menace la tournure d'esprit de nos étudiants à Paris ». N'est-ce pas là généraliser un peu vite?

N'est-il pas permis de discuter, lorsqu'on s'y intéresse par ses études certaines grandes questions où la politique joue un rôle important, sans qu'on soit accusé pour cela d'avoir perdu sa croyance intacte dans l'Eglise et dans le magistère infaillible des Papes? Ne peut-on regretter, non pas « que l'enseignement secondaire, au Canada, soit entre les mains du clergé régulier et séculier », mais regretter, dans l'intérêt même de nos idées religieuses, qu'on n'y ouvre pas parfois la porte à de bons laïques, fermes sur les principes de doctrine et de morale? Sera-t-on accusé de laïcisme ou d'hérésie

parce qu'on demandera parfois plus de compétence, plus de distinction et une plus grande correction de langage aux professeurs, à ceux qui ont l'honneur de tenir dans leurs mains les destinées de notre petit peuple? Pourquoi cet aveuglement dont les conséquences nous feraient souffrir tous un jour? On soupçonne ceux qui ne demandent que des réformes, on craint les siens, et on laisse les loups entrer dans la bergerie, on avantage très souvent ceux pour qui il n'existe pas de préoccupations religieuses ou nationales... Ne vaut-il pas mieux prévenir que guérir?

Donnons d'abord l'exemple d'une supériorité évidente, tout au moins d'une valeur égale, d'un sens pratique essentiel et d'assez de largeur de vues. Ainsi, nous empêcherons la plupart des comparaisons que le « revenant » de Paris, même le mieux disposé, ne peut pas ne pas faire. Et parmi ces « revenants » de Paris, ne craignons pas d'encourager ceux qui veulent bien faire et qui sont tout disposés à collaborer à l'oeuvre de réformes nécessaires et de progrès. Il arrive trop souvent qu'on soit rejeté par ses propres amis, ou simplement mis de côté avec de bonnes paroles et des sourires.

Voilà, M. le Directeur, quelques-uns des aspects du problème angoissant que soulève le départ chaque année plus nombreux de nos étudiants vers l'Europe. Il faudra y revenir pour l'étudier dans le détail et voir, par exemple, s'il n'y aurait pas moyen de diriger les nôtres au moins pour six mois ou un an, vers les grandes universités de province. Ils y apercevraient plus vite qu'à Paris le vrai visage de la France.

Agréez, etc...

Un ancien Parigot.

## AUX AVANT-POSTES

Le Règlement XVII est abrogé. La lutte franco-ontarienne est-elle terminée? Non pas. Pendant plus d'une décade et demie, on s'est battu, aux portes du Québec et dans toute l'étendue du territoire ontarien, contre la spoliation de ce droit naturel: la liberté d'apprendre sa langue maternelle. D'autres, témoins des luttes mémorables ou lutteurs eux-mêmes, viendront peut-être dire ce que sont leurs prévisions sur l'ère qui débute.

Je ne veux que vous fournir quelques notes sur un organisme, dont l'utilité demeure aussi grande aujourd'hui qu'avant le règlement de l'imbroglia scolaire: je veux parler du Club Littéraire Canadien-Français d'Ottawa.

Il y a là plus qu'un club ordinaire; c'est un foyer de vie française, un phare aux avant-postes. Depuis 1900, ses dirigeants se sont appliqués à faire du Club Littéraire le centre de la vie intellectuelle dans la ville d'Ottawa, au triple point de vue catholique, français et canadien. Et l'on sait le haut patronage que lui a donné l'Université d'Ottawa qui l'accueille chez elle comme à son foyer naturel.

Sans être injuste envers ses chefs du passé, il nous paraît cependant que ce groupement d'intellectuels a reçu sa grande impulsion vers 1907, mais surtout depuis 1923. A l'automne de cette dernière année, M. Jules Tremblay fut porté à la présidence. C'est le début des conférences qui attireront tout l'Ottawa intellectuel. A un poste comme celui dont nous parlons, il ne suffit pas, pour toucher le but, d'être animé de bonne volonté. Le Président est un intellectuel de race, un enthousiaste, il possède le « feu sacré ».

Chaque saison ramène à l'auditoire outaouais dix conférenciers, recrutés parmi ce que le Canada français cultivé compte de mieux. Le programme, préparé à l'avance, est autant que possible varié. Un effort constant tend à détruire les préjugés courants, à éclairer les esprits sur un point ignoré de l'actualité.

C'est ainsi, par exemple, que la population d'Ottawa a entendu M. L.-P. Geoffrion, parler du « Patois de Québec ». C'est pour un motif identique qu'un Père Franciscain viendra renseigner ses auditeurs sur « le commissariat de Terre-Sainte », depuis l'établissement du protectorat anglais. Il y a là un point d'histoire à réta-

blir, surtout auprès de ceux, nombreux, qui ne lisent que les journaux anglo-protestants et les revues américaines.

N'ai-je pas raison d'appeler ce club un phare d'avant-poste, un foyer d'action française?

La population de la capitale est aux deux tiers anglaise. Beaucoup des nôtres, au contact quotidien des anglo-protestants, se pénètrent inconsciemment d'un esprit souvent opposé à notre idéal de latins catholiques. La venue de ces maîtres de la pensée française ranime les tièdes et les indifférents, redonne la fierté de leurs origines à ceux qui se prennent de béate admiration pour tout ce qui est saxon.

Dans la province de Québec on oublie un peu quelles luttes de tous les instants il faut soutenir dans des milieux en majorité anglaise, pour l'épanouissement de notre génie français. Il m'a semblé qu'il convenait de dire en peu de mots aux lecteurs de l'*Action française* ce qu'accomplit un groupe des nôtres de l'autre côté des frontières de l'Outaouais, pour la préservation de notre caractère ethnique. Pour faire rayonner davantage cette influence française en terre ontarienne, il faudrait à cet organisme un peu plus du nerf de la guerre, ce qui permettrait de faire venir des conférenciers de haute réputation, à qui il convient d'offrir au moins la remise de leurs déboursés de voyage. A quand la solution de ce problème? Trouvera-t-on un jour le Mécène espéré, qui permettra de continuer de mieux en mieux, toujours en mieux, ce qui s'accomplit présentement? Moins de mille dollars versés annuellement suffiraient à l'accomplissement des grands projets caressés. Une oeuvre comme celle-là devrait un jour se trouver un parrain millionnaire ou obtenir un don de la munificence d'un gouvernement. Est-il bien juste d'exiger que tous nos organismes de défense nationale ne vivent que du dévouement des chefs, comme c'est le cas à l'*Action française* et ailleurs?

Le Président actuel du Club Littéraire, M. Jules Tremblay, récemment honoré par l'Université d'Ottawa pour services rendus à la cause française, vient d'assumer son poste pour un sixième terme. Plusieurs des membres de son bureau de direction sont connus des lecteurs de l'*Action française*. Ce sont MM. Jean Désy, Ernest Bilodeau, Séraphin Marion, Fulgence Charpentier et autres. Aux confins de la province anglaise, au centre de la résistance

franco-ontarienne, il est indispensable que nous ayons un foyer d'où s'irradiera la flamme qui doit réchauffer les tièdes, les indifférents, les apathiques.

C'est ce rôle du Club Littéraire Canadien-Français que je voulais faire connaître.

Rodolphe LAPLANTE.

### DES ENQUÊTES ÉCONOMIQUES.

Sans doute un signe des temps. Le signe, en tout cas, d'une grande inquiétude: les enquêtes économiques se multiplient. On verra, dans cette livraison de la Revue, la place qu'a tenue le problème économique, à notre réunion du 9 octobre au Cercle universitaire de Montréal. Sur le même problème, quelques cercles de l'A. C. J. C. poursuivent des enquêtes tout-à-fait intéressantes. Ainsi les Cercles Saint-Henri et Saint-Stanislas de Montréal ont fait un recensement complet des maisons de commerce de leur région respective, marquant la part de nos compatriotes et celle des étrangers. Rien de mieux, à coup sûr, pour établir, en toute certitude, nos progrès ou nos reculs. Et voilà une initiative qui, si elle se généralisait parmi les Cercles de notre jeunesse, fournirait aux travailleurs une documentation hors pair.

Le *Progrès du Saguenay* lance, lui aussi, son enquête, beaucoup plus vaste: *Une enquête économique provinciale*. Un questionnaire sera adressé aux hommes compétents dans les diverses régions du Québec en vue de recueillir, cette fois encore, une documentation de première main et des directives salutaires.

Voilà qui est encore de l'excellente besogne. Le problème économique préoccupe évidemment certains esprits jusqu'à l'angoisse. C'est qu'il ne se pose pas, chez nous, comme ailleurs; il ne s'agit point de savoir si nous serons plus ou moins devancés par des rivaux; il s'agit de savoir si nous serons ou ne serons pas écrasés. Qui nous reprocherait, après cela, de donner au problème économique, trop d'importance ou de lui conférer trop de dignité? Sans doute le matériel n'est pas tout; mais il faut voir ce qu'il soutient. La lambourde a moins de dignité que la cheminée dans la maison. Mais que deviendra la maison si l'on laisse seier la lambourde?

L. G.

## UNE RÉPLIQUE DE M. LÆTARE ROY

M. Laetare Roy nous adresse la lettre que l'on va lire en réponse à notre article du mois dernier: «*Laetare, alleluia*». M. Roy s'est donc cru visé. Tout bien pesé, il se peut que nous ayons eu cette pensée perverse. Comme sa lettre contient, sur un point, une rectification du rapport de l'Évènement, nous devons à la courtoisie de la publier. Au surplus, pour ce qu'elle change, au fond des choses... Nous accorderons même à M. Roy une réparation: s'il fait voir sa mauvaise humeur, il ne se fâche pas plus que de raison. Il a donc de l'esprit. Il faut bien qu'il en ait, puisqu'il est abonné de l'Action française. J. B.

Québec, le 19 octobre 1927

M. Jean Beauchemin,  
à l'Action française, Montréal.

Cher monsieur,

Votre article sur ma modeste causerie de l'autre jour, devant l'Union Libérale, ici à Québec, m'a bien amusé, et j'espère que vous avez eu à l'écrire autant de plaisir que j'ai éprouvé à le lire.

Mon nom ne vous plaît pas?—A moi non plus, hélas!—Connaissez-vous l'histoire du résident d'Arthabaska?... Il disait à Sir Wilfrid Laurier: «*Vous portez un beau nom vous, Sir Wilfrid, et c'est facile de briller avec un nom semblable; mais moi, je m'appelle Croteau, comment voulez-vous réussir dans la vie avec un tel nom?*» — Comme les petites choses compliquent la vie, n'est-ce pas, cher Monsieur?

Mes remarques non plus ne vous plaisent pas, et vous ne me l'envoyez pas dire. C'est votre droit, mais vous l'exercez brutalement. Je ne comprends pas bien. Je ne vous ai même jamais rencontré, ou bien je vous ai oublié. Et puis, pourquoi ne vous le dirais-je pas? Vous n'êtes pas sincère.

Je sais une critique loyale, sérieuse et juste. Chacun la recherche et l'accueille comme un ami. Seulement, j'en cherche en vain la trace dans les pages que vous me consacrez, et je crains que votre insistance à viser l'homme ne vous ait fait manquer votre but.

En effet, où est donc mon crime?

Le soir où je vous ai fait de la peine, j'ai causé à des ouvriers de votre groupe si intéressant à la fois, par les intelligences supérieures qui s'y rencontrent, aussi bien que par la sincérité qui anime la plupart d'entre vous.

J'ai émis quelques idées, — c'est mon droit, n'est-ce pas? — et le moment où vous remplacerez vos farces par des arguments, je les discuterai avec vous.

Un mot, cependant, à ce sujet. Je n'ai pas critiqué les opinions de l'abbé Groulx sur le danger du pouvoir fédéral; j'ai dit, au contraire, qu'il avait raison, et j'ai cité la Loi de Faillite, et quelques autres faits typiques. J'ai ajouté que ce pouvoir était, de sa nature, et par l'étendue de ses prérogatives, amené à « rogner » sur les droits des provinces; que c'était une vieille loi humaine que le plus fort empiète sur les droits du plus faible.

Ici vous écrivez: « Le malin, il a trouvé cela. » — Mais non, je ne l'ai pas trouvé, je ne l'ai même pas cherché: ça crève les yeux! Et ce n'est qu'une raison additionnelle de défendre notre autonomie menacée.

Quant à mon style, il n'a—et je le regrette—ni la grâce, ni la fraîcheur du vôtre; mais, comment pouvez-vous en juger, vous ne m'avez jamais lu? Est-ce qu'une improvisation d'une demi-heure, jetée comme cela au hasard de la pensée, et que le reporter résume de son mieux en une demi-colonne, est suffisante à donner une idée d'un style?

Vous voyez bien que vous n'êtes pas sérieux.

Et même si mon discours avait été écrit, vous savez comme moi que c'est quelque chose de bien lourd qu'une plume...

Croyez-moi, cher monsieur,

Votre bien dévoué,

Laetare ROY.

### UN BEAU LIVRE.

Voulez-vous un fort beau livre? Achetez *Le Renouveau catholique* de l'abbé J. Calvet, grand in-8, 430 pp., Prix: \$1.50. Nous y reviendrons.

## NOTES DIVERSES

### ENCORE LE CENTENAIRE BERTHELOT.

Il paraît décidé que notre province ne prendra officiellement aucune part aux fêtes du centenaire Berthelot. C'est un bon point. Nous en félicitons le gouvernement Taschereau. Il lui reste une autre attitude à prendre. Nous espérons qu'il n'y failira pas.

Certains décorés et prétendus chevaliers s'efforcent d'obtenir une contribution du gouvernement Taschereau pour une école de chimie érigée en France à la mémoire de Berthelot. Certes, la chimie est une science nécessaire; nul, plus que nous, ne souhaite que la France continue d'occuper une primauté intellectuelle et, à ces fins, possède les meilleures facultés d'enseignement supérieur. Mais ne brouillons pas les cartes. Il y a ici, comme en toute chose, un ordre à observer. Il existe une hiérarchie dans nos devoirs et nos responsabilités. Le gouvernement Taschereau doit d'abord dépenser nos deniers publics à l'avancement de la province de Québec.

Comment? Toutes nos institutions d'enseignement réclament des fonds: les instituteurs primaires sont mal payés; nos maisons d'enseignement secondaire ne peuvent plus, faute d'argent, répondre, aux exigences des élèves de plus en plus nombreux qui les fréquentent; nos universités exigent des millions pour porter leur enseignement au degré de perfection qui lui convient, et nous irions sottement dépenser notre argent pour élever des facultés dans d'autres pays?

L'Université de Montréal, en particulier, réclame, depuis des années, du gouvernement Taschereau une subvention pour pouvoir bâtir, entre autres édifices, une Faculté de médecine. Si le gouvernement Taschereau a \$10,000.00 ou \$20,000.00 à consacrer à l'enseignement public, qu'il les verse dans la caisse de l'Université de Montréal et que celle-ci commence immédiatement la construction de cette Faculté de médecine. Dans les circonstances où nous sommes, ce serait folie que d'attribuer pareille somme au profit de maisons d'enseignement autres que celles de la province de Québec.

**BILINGUISME.**

Les journaux du 10 octobre 1927 publièrent le texte des résolutions que M. Arthur Sauvé désirait soumettre à la convention conservatrice de Winnipeg. Nous y avons lu celle-ci :

« Tout en admettant que l'anglais est le langage de communication entre toutes les classes de Canadiens et qu'il doit être enseigné dans toutes les écoles, les conservateurs de langue française demandent que leur propre langue soit enseignée, surtout dans les écoles fréquentées par un nombre suffisant d'enfants canadiens français. »

Ces phrases renferment au moins deux principes faux. Nous nions qu'il faille admettre que « l'anglais est la langue de communication entre toutes les classes de Canadiens ». Cette théorie erronée fut déjà émise par M. Henri Bourassa. Nous avons, dans le temps, protesté à ce sujet. Nous regrettons que M. Sauvé la reprenne aujourd'hui à son compte. Nous renouvelons notre protestation.

Deux langues sont officielles au Canada, le français et l'anglais. L'une et l'autre ont droit d'être langues de communication entre les citoyens de ce pays. Chaque Canadien a la faculté de pouvoir écrire et parler français ou anglais. Réserver à l'anglais le privilège d'être la langue de communication, c'est ruiner d'avance tous les efforts accomplis pour maintenir ici le français. Si l'anglais est, de droit, la langue de communication entre toutes les classes de Canadiens, pourquoi se battre pour conserver le français ?

Il est également faux de soutenir qu'il y ait obligation d'enseigner l'anglais dans toutes les écoles. Est-il opportun et utile de le faire ? Pas partout. La vérité c'est que les citoyens doivent être laissés libres d'enseigner ou l'anglais ou le français. Nous ne voulons pas qu'il y ait proscription d'une langue. Mais ériger en principe qu'il y a obligation formelle d'enseigner l'anglais, alors que dans la plupart des provinces on dénie au père de famille la faculté d'enseigner le français, c'est une théorie contraire à la lettre et à l'esprit de la Constitution et, de plus, dénuée de toute fierté.

## M. PERRAULT AU CONSEIL PRIVÉ.

M. Antonio Perrault s'embarquera le 28 octobre pour Londres. Il va défendre au Conseil Privé les intérêts de la Commission scolaire catholique de Montréal dans l'affaire des écoles juives. On connaît le point en litige. L'école canadienne dans la Province de Québec, telle que définie et protégée par l'art. 93 de la Constitution fédérative, était-elle en fait une école chrétienne ou une école neutre? Une école chrétienne, soutiennent catholiques et protestants; une école neutre, disent les procureurs des juifs. Le point de vue catholique et protestant est-il maintenu, il s'ensuit qu'une législature provinciale ne pouvant porter atteinte aux droits possédés par une minorité antérieurement à 1867, la Législature de Québec ne pourrait se permettre aucune législation qui entamerait le caractère chrétien de l'école commune ou publique de cette province. On voit que l'enjeu en vaut la peine.

M. Perrault a coutume de se tenir les yeux bien ouverts. Quel que bref que doive être son séjour là-bas, nous sommes assurés qu'il en fera bénéficier, d'une façon ou d'une autre, les lecteurs de l'*Action française*.

## LE FRANÇAIS AUX ARCHIVES.

Nous lisons cette bonne nouvelle dans le *Rapport sur les Archives publiques du Canada* pour 1926:

« Le laps de temps qui s'est écoulé entre la publication du texte et celle de la traduction des rapports a suscité quelques critiques. Les érudits bénéficient pourtant de ce retard, car il faut beaucoup de temps pour traduire avec fidélité. Si l'on étudie certaines traductions antérieures des publications gouvernementales avec texte en regard, on se rendra facilement compte de la nécessité de rendre le texte avec plus de fidélité. »

« On nous a suggéré de ne pas livrer désormais le texte d'un rapport au public avant que la traduction en soit terminée. Ainsi le texte et la traduction paraîtraient simultanément. »

« C'est pourquoi les Archives publieront dorénavant un rapport succinct, et analogue au présent rapport, sur le travail accompli par le département; la publication des documents aura lieu lorsque le texte et sa traduction seront terminés. »

Voilà une décision qui fait grand honneur au Conservateur des Archives du Canada, M. Arthur G. Doughty. Nous n'attendions pas moins de son esprit de justice et de sa largeur de vue. Que la traduction des documents doive apporter quelque ennui aux érudits, l'inconvénient sera plus que compensé par le profit qu'en retirera la paix nationale. D'ailleurs n'y a-t-il moyen de fortifier aux Archives le service de traduction? M. Fernand Rinfret devrait-il regarder, si nécessaire, à la nomination d'un nouveau traducteur quand il s'agit de faire respecter l'un des principes fondamentaux de la Constitution du pays?

J. B.

**LES ÉTATS-UNIS D'AUJOURD'HUI**, par André Siegfried, in-8, 362 pages, 2e édition.

Il est entendu que nous connaissons fort mal nos voisins. Nous suivons de plus près les idées et les affaires européennes que les américaines. Les moindres mouvements du colosse qui nous avoisine peuvent effectuer dans notre vie de formidables perturbations. Notre ignorance ne laisse pas de nous tenir satisfaits. S'il nous arrive parfois d'apprendre quelque chose sur les Etats-Unis, c'est par des ouvrages qui nous viennent d'Europe. Il vaudrait mieux que ce fût par une voie plus directe; mais nous n'avons guère la liberté du choix. Voici en tout cas un excellent maître, André Siegfried, dont l'on connaît ces forts ouvrages qui ont pour titre: *L'Angleterre d'aujourd'hui*, *Le Canada*, *les deux races*, et qui va nous guider à travers l'immense pays de la « Vie intence ». « Ouvrage prodigieusement informé », ont dit les *Etudes*, des *Etats-Unis d'aujourd'hui*.

L. G.

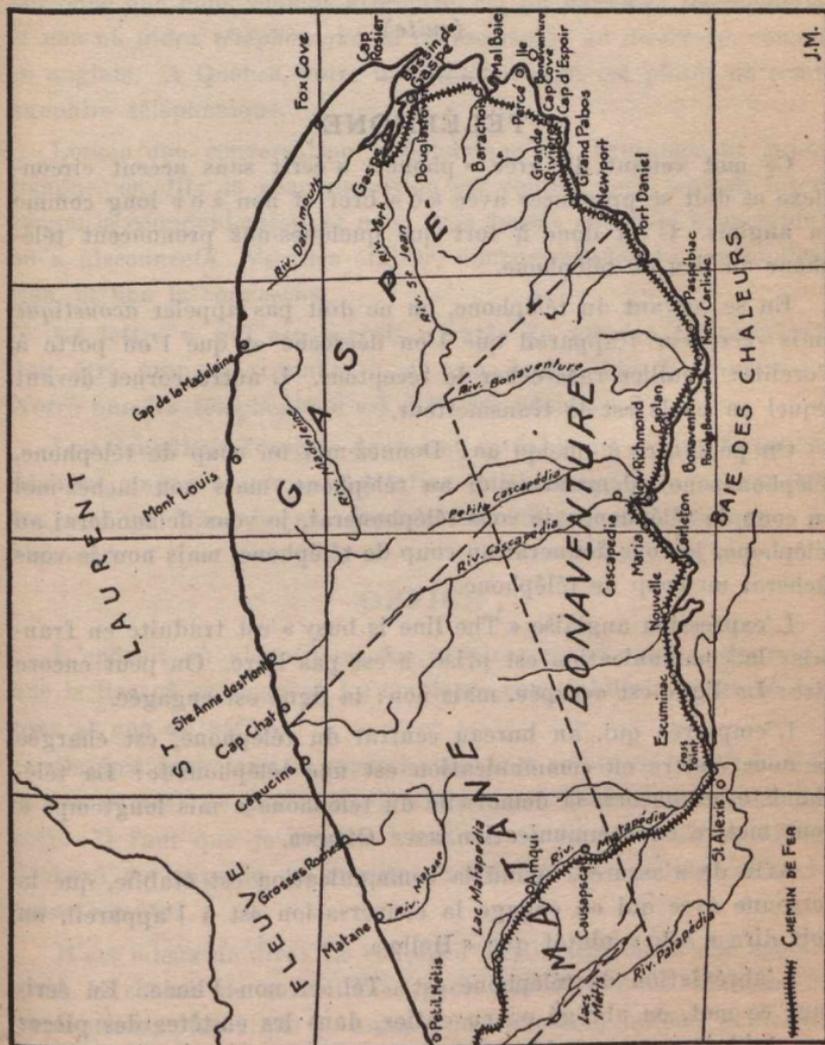
**UN MINISTRE QUI A DU BON SENS.**

Ce ministre, c'est M. Veniot. Voici le propos qu'il tenait, l'été dernier, au Congrès national acadien de Moncton, au sujet de la politique d'immigration si peu judicieuse du gouvernement fédéral, laquelle consiste, comme l'on sait, beaucoup moins à *peupler* le pays qu'à le *bourrer*.

« Nous ne devons pas accepter ce projet, si l'on ne donne pas aux Canadiens actuellement aux Etats-Unis et qui sont désireux de revenir au pays, les mêmes avantages que l'on se propose de donner à ces nouveaux venus. Et les Acadiens réunis en Congrès doivent faire pression sur leurs représentants à Ottawa et à Frédéric-*ton*, pour que cette condition que je vous signale soit approuvée des autorités. »

M. Henri Bourassa vient de dire la même chose dans l'Ouest. Nous espérons que ce franc parler mettra un peu de cœur au ventre à nos députés canadiens-français. Quoi de plus ridicule et de plus injuste que de charrier au rabais dans l'Ouest, tous les rebuts de l'Europe, et de charger le plein prix aux nationaux qui veulent aller coloniser cette partie de leur pays! Il y a longtemps qu'aurait pris fin ce régime de faveur imbécile au profit de l'étranger, si quelques hommes s'étaient trouvés à Ottawa pour s'occuper de nos intérêts.

J. B.



J.M.

Cinq fois la superficie de l'île du Prince-Edouard. Pays riche en pêcheries et en ressources naturelles de toutes sortes, doté, par la nature, d'un port spacieux et profond, l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Située en Europe, en Asie ou en Afrique, de grands peuples se battraient à mort pour acquérir cette péninsule de la Gaspésie et l'exploiter. Au Canada on la laisse mourir dans le marasme.

## LA LANGUE FRANÇAISE ET LE COMMERCE

(suite)

### TÉLÉPHONE

Ce mot venant du grec « phonê » s'écrit sans accent circonflexe et doit se prononcer avec « o » bref et non « o » long comme en anglais. C'est donc à tort que quelques-uns prononcent téléphone au lieu de téléphone.

En se servant du téléphone, on ne doit pas appeler *acoustique* mais *récepteur* l'appareil que l'on décroche et que l'on porte à l'oreille: Veuillez raccrocher le récepteur. L'autre cornet devant lequel on parle est le transmetteur.

On peut dire à quelqu'un: Donnez-moi un coup de téléphone, téléphonez-moi, demandez-moi au téléphone, mais non lâchez-moi un coup de téléphone; je vous téléphonerai, je vous demanderai au téléphone, je vous donnerai un coup de téléphone, mais non je vous lâcherai un coup de téléphone.

L'expression anglaise « The line is busy » est traduite en français: la communication est prise, n'est pas libre. On peut encore dire: La ligne est occupée, mais non: la ligne est engagée.

L'employée qui, au bureau central du téléphone, est chargée de nous mettre en communication est une téléphoniste: La téléphoniste, ou encore, la demoiselle du téléphone a mis longtemps à nous mettre en communication avec Ottawa.

Afin de s'assurer, quand la communication est établie, que la personne avec qui on engage la conversation est à l'appareil, on doit dire « Allô » plutôt que « Hello ».

L'abréviation de téléphone est: Tél. et non Phone. En écrivant ce mot, en abrégé ou en entier, dans les en-têtes des pièces comptables, mettons-y bien les accents.

L'adjectif dérivé est *téléphonique*: Appel téléphonique, appareil téléphonique, communication téléphonique, confirmer par lettre l'entretien téléphonique que nous avons eu hier, numéro téléphonique.

Le livre dans lequel sont inscrits les numéros des abonnés du téléphone, et que nous consultons pour connaître le numéro de la personne que nous voulons atteindre, est un *annuaire téléphonique* et non un *index téléphonique* ou encore moins un *directory*, comme en anglais. A Québec, notre livre téléphonique est plutôt un semi-annuaire téléphonique.

Lorsqu'une conversation téléphonique est brusquement interrompue, on dit: la communication est coupée, on a coupé, interrompu la communication, et non: on a fermé, enlevé la connection; on a disconnecté. Veuillez établir, donner, garder la communication, et non la connection.

La lettre w qui est parfois ajoutée au numéro téléphonique, doit être prononcée double v, et non double iou, à l'anglaise: Notre numéro téléphonique est 2-1278w (double v).

Les Canadiens français devraient se faire un devoir, lorsqu'ils désirent engager une conversation téléphonique, de s'exprimer toujours en français en donnant le numéro téléphonique de l'abonné.

## OFFICE

L'endroit où s'expédient les affaires commerciales, de même que le lieu où se tiennent les employés comptabiliaires, est un bureau et non un office.

On doit donc dans les exemples suivants employer le mot bureau et non office: Le patron est-il au bureau? Veuillez passer au bureau. Il faut que je sois au bureau à 10 heures précises. Allez d'abord au magasin, et ensuite au bureau pour le règlement de votre compte.

Il est mieux de dire: Le conseil d'administration d'une compagnie, le conseil de surveillance pour une société en commandite par actions, plutôt que le bureau de direction; bureau principal, bureau central, siège principal, siège social, plutôt que bureau chef (Head Office). Le bureau principal de la compagnie est à Toronto.

Il est préférable de dire: Etude d'un notaire, cabinet d'un avocat, d'un médecin.

D'OU VIENT LE NOM DE BUREAU? — Quand vous entrez pour vous mettre au travail dans votre bureau, savez-vous d'où lui vient son nom?

— Du meuble qui en est le principal ornement, sur lequel on écrit et qu'on nomme un bureau.

— Mais pourquoi ce nom de bureau à ce meuble?

— ...

— De ce fait que, jadis, les tables à écrire, et il en est encore aujourd'hui, étaient recouvertes d'un tissu de laine appelé bureau ou burel.

Dans un vieux compte du Louvre de 1464, on lit: « Trois aulnes de drap vert pour faire ung bureau à mettre sur la table en la chambre du Roy. »

Le bureau ou burel servait aussi à vêtir les pauvres. A ce propos, Villon philosopha:

Mieux vault vivre soubz gros bureaux  
 Povre, qu'avoir esté seigneur  
 Et pourrir soubz riches tumbeaux...

(*La Revue du Bureau*, mars 1924.)

On appelle office, des établissements qui sont d'ordinaire sous la dépendance du gouvernement, et dont la mission principale est de fournir des renseignements destinés au développement du commerce, de l'industrie, de la navigation: Office national du commerce extérieur, Office national de la navigation, Office des Renseignements commerciaux, etc.

Le mot office signifie encore charge, emploi, service: remplir l'office de trésorier d'une compagnie; rendre un bon office; il nous faudra recourir aux offices d'un expert-comptable.

L'office désigne aussi une dépendance de la cuisine.

Adjutor FRADETTE.

## Les livres du jour

Sous cette rubrique, nous voulons apprécier en quelques phrases brèves mais aussi pleines que possible, *les livres du jour*, avec l'espoir de guider nos lecteurs dans l'achat de leurs volumes. Il va sans dire qu'un livre catalogué dans cette chronique est en vente à notre *Librairie d'Action française*, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

### L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE, 1928. —

Vol. de 160 pp., 5 x 7½, paraîtra le 15 novembre. Prix : \$0.25; \$0.20 à la doz.; \$0.18 au cent; \$0.16 au mille.—  
*Pour penser et vivre en patriote 365 jours par année.*

Fondé en 1916, cet Almanach constitue un petit manuel populaire de patriotisme, une encyclopédie nationale, un propagandiste gai et léger qui permet au peuple de communier au réveil patriotique, l'oriente, lui apprend le travail des patriotes, lui révèle les besoins, les périls de sa nationalité et la coopération qu'on attend de lui.

Chaque année, l'*Almanach de la Langue Française* fournit des renseignements documentaires, des illustrations inédites; des articles courts et variés; un concours attrayant; des notes diverses sur la vie religieuse, nationale, économique, artistique, scientifique et littéraire au Canada français.

SOMMAIRE: Illustrations: Série de 24 dessins inédits intitulés « Autrefois et Aujourd'hui ». 12 autres caricatures d'actualité et une douzaine de photos.

Vie de l'Action française.....	E. R.
Pour amuser nos jeunes gens.....	R. P. Adélarde Dugré.
La mode et les mères chrétiennes.....	Paule Lachance.
Tolérance ou dignité.....	Abbé Lionel Groulx.
Vers le centenaire.....	Antonio Perreault.
Un deuil humiliant.....	Anatole Vanier.
Pot-pourri national.....	XYZ

Une vaillante.....	Robert Leblanc.
Un panier de Bobards.....	Jacques Dumont.
Leçon de Géographie économique.....	Esdras Minville.
Réflexion pour politiques.....	Echo Nomiste.
Les treize Demoiselles Barotin.....	J. Bruyère.
Mort dans les chantiers.....	Joseph Bruchard.
La Protection de l'épargne.....	Olivar Asselin.
	etc., etc.

Les premières commandes reçues seront les premières servies.

### DEUX VOLUMES DE L'ABBÉ GROULX.

Pour nous rendre aux désirs de plusieurs amis, nous avons réussi à recueillir quelques exemplaires de *La Confédération Canadienne* et de *Chez nos ancêtres* (abbé Lionel Groulx).

*La Confédération Canadienne* (épuisée depuis cinq ans), se vend \$2.00 l'unité. Il ne nous en reste guère plus d'une douzaine.

*Chez nos ancêtres*, édition épuisée depuis plus d'un an, se vend \$0.75. Le lot recueilli est peu considérable.

Inutile d'insister sur la valeur de ces volumes qui font autorité chez nous. Que les intéressés ne manquent pas cette aubaine.

### PRIMAUTÉ DU SPIRITUEL, par Jacques Maritain, in-

12, 316 pages, 10e mille. Prix: \$0.75.

Nous y revenons, car l'ouvrage en vaut la peine. Nous le recommandons particulièrement aux jeunes gens qui cherchent des oeuvres pleines de substances, le contact avec les problèmes et les idées qui sollicitent toutes les forces de l'esprit et, par cela même, le forment, le fortifient merveilleusement. Les rapports du pouvoir spirituel et temporel, voilà bien, en nos pays même catholiques, une question mal éclairée, fort mal entendue par nos dirigeants laïques. Et ce sont là des ignorances coûteuses et ruineuses, provocatrices de querelles dont nous pourrions faire l'économie. Quoi de plus salutaire aussi, pour des hommes qui veulent agir sainement et profondément sur la vie de leur pays, que de se bien pénétrer du rôle que doit tenir, en toute vie collective, le *spirituel*, rôle qui ne peut être qu'une *primauté*. Sur ces hauts problèmes, l'ouvrage du jeune philosophe catholique projette des éclairs lumineux, décisifs.

L. G.

### ART ET SCOLASTIQUE, par Jacques Maritain. Nouvelle

édition, revue et augmentée, in-12, 350 pages. \$1.50.

Cet ouvrage s'adresse, sans doute, aux artistes. En notre pays, on leur a fait quelquefois le reproche de cultiver un art insuffisamment pourvu d'idées, pauvre, par conséquence fatale, de vi-

gueur et d'originalité. Tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupe d'art ou de littérature ont besoin d'une esthétique rationnelle, fondée sur l'humanisme éternel. Nulle philosophie plus que la scolastique n'a su atteindre, en ce domaine comme en d'autres, le vrai fond des choses. Et c'est par quoi l'ouvrage de Maritain, si plein de substance, peut fournir des directives si précieuses. Nous vivons dans un monde et dans un pays où les travailleurs, quels qu'ils soient, doivent s'épargner les tâtonnements, les faux essais, les *magni passus extra viam*. Qu'artistes et lettrés lisent *Art et Scolastique*; ils comprendront, sans doute, comme dit modestement Maritain, « l'intérêt possible d'une conversation entre philosophes et artistes, à une époque où tous sentent la nécessité de sortir de l'immense désarroi intellectuel hérité du XIX<sup>e</sup> siècle, et de retrouver les conditions spirituelles d'un labeur honnête. »

L. G.

### HISTOIRE DES ACADIENS DE L'ILE-DU-PRINCE-

ÉDOUARD, par J.-H. Blanchard. \$1.00.

Imprimée à l'occasion du voyage du *Devoir* à l'Île du Prince-Édouard, les 10 et 11 août 1927, cette brochure de 120 pages, fort joliment illustrée, pleine de statistiques, contient en plus un récit fort attachant du passé et du présent acadien dans la vieille Île Saint-Jean. Elle rendra service à nos frères de là-bas. Quelle bienfaisance que celle de l'histoire dans la vie d'un petit peuple qui doit lutter pour épanouir sa vie. Et pour cela seul M. J.-H. Blanchard aura mérité toute la reconnaissance de ses compatriotes de l'Île. Mais cette histoire nous sera également utile à nous, Canadiens français, trop ignorants des labeurs et des souffrances des groupes français qui vivent au loin. Il y a là un spectacle qui nous vaudrait une prédication d'énergie et nous rappellerait fort à propos la nécessité d'une plus grande solidarité française en ce pays.

L. G.

### LE PROBLÈME DES CHANTIERS, brochure de 32 pa-

ges, grand format, par Eugène L'Heureux, Chicoutimi, 1927. \$0.25 l'unité.

Voilà un problème de notre organisation économique qui a attiré l'attention d'un vaillant journaliste directeur du *Progrès du Saguenay*. M. L'Heureux examine la question sous ses divers

aspects, économique, hygiénique, moral, intellectuel, social. L'on ferait bien de lire ce tract pour comprendre les dangers que comporte cette vie en grande forêt. Que l'on songe aux milliers de compatriotes attirés chaque hiver par les régions forestières de notre province. On admettra qu'il existe ce que l'auteur nomme la *maladie du chantier*. Ces déplacements comportent de lourds inconvénients. Si l'homme part seul, c'est sa famille, qui, privée de son chef, vit dans un état anormal. Le bûcheron amène-t-il femme et enfants, les dangers sont décuplés. Privations, inconvénients d'ordre moral, conditions anti-hygiéniques, absence d'instruction pour l'enfant, tel est le lot de la famille vivant en chantier.

Souhaitons que les lecteurs de cette brochure soient nombreux. Que chacun prenne la résolution de travailler dans sa sphère à l'amélioration économique de nos campagnes afin que disparaisse au plus tôt pour le cultivateur le besoin d'aller en chantier.

H. B.

**D'UNE CRITIQUE CATHOLIQUE (J. Calvet), \$1.00.—**

Aux Editions Spes, 275 pages, sur papier alfa, exemplaires numérotés de 201 à 2000. format in-12.

C'est le premier volume d'une nouvelle série, intitulée « La Nef » et destinée à exprimer les traits caractéristiques de la Renaissance littéraire catholique, en France. L'auteur est un auteur et professeur réputé. Son ouvrage contient vingt chapitres substantiels dont les principaux sont les suivants :

- 1o Y a-t-il une critique catholique?
- 2o Comment on devient critique.
- 3o La critique constructive.
- 4o Le sens catholique et l'esprit de sacristie.
- 5o De l'anathème dans la critique.
- 6o La critique et le public catholique.

On pourra discuter les opinions de l'abbé Calvet, pour leur valeur pratique. Il y a là des conseils qui ne s'imposent pas sans discernement. Le lecteur intelligent se plaira et s'instruira tout de même en compagnie d'un maître qui a pour lui la science et le bon sens.

A. L.

N. B.—A consulter, pages d'annonces consacrées aux « Livres du Jour » et celles de la fin, pages 9, 10, 14, 15 et 16.

A. L.